

Montréal, le 18 janvier 2005

Madame Louise Roy
Présidente du Comité consultatif
Proposition de Politique de développement culturel
pour la Ville de Montréal
Secrétariat de l'Office de consultation publique de Montréal
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal, Qc H3A 1X6

Madame la Présidente,

À la veille des consultations publiques sur la proposition de Politique de développement culturel pour la ville de Montréal, le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) souhaiterait porter à votre attention une question relative aux espaces culturels, en l'occurrence la Maison du Conseil des arts de Montréal (CAM), située au 3450, rue St-Urbain, dans le quartier Faubourg Saint-Laurent.

L'année même où l'on étudie, et possiblement adopte, une politique liée à la gestion culturelle du territoire montréalais, nous sommes en voie de perdre un équipement à vocation culturelle qui correspond en tout point à ce que la Proposition de politique culturelle souhaite par ailleurs mettre de l'avant. En effet, la Maison du Conseil des Arts, où loge le CEAD et qui offre une utilisation culturelle optimale d'un bâtiment patrimonial, pourrait perdre sa vocation culturelle au cours des prochains mois.

LA MAISON DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Voici un bref rappel des fonctions de la Maison du Conseil ainsi que les questions soulevées par un possible déménagement.

Tel que décrit sur le site du CAM, la « Maison du Conseil des arts est un lieu de travail et un centre de production pour les arts de la scène. Outre le Secrétariat du Conseil des arts de Montréal, la Maison loge (depuis 1989) les bureaux des Ballets Jazz de Montréal, de la Société Pro Musica et du Centre des auteurs dramatiques (CEAD). Cet immeuble construit en 1922, est l'œuvre des architectes Ernest Cormier et J.-Omer Marchand. Sa construction fut réalisée à l'origine afin d'abriter les locaux de l'École des beaux-arts de Montréal. Afin de mieux servir le milieu artistique montréalais, la Maison du Conseil des arts offre en location cinq grands studios de répétition : deux pour la danse, deux pour le théâtre et un pour la musique. D'autres services sont également disponibles : espaces de travail pour les comédiens, chorégraphes, metteurs en scène et directeurs artistiques, espaces de rangement, douches, vestiaires et aire de repos. La Maison du Conseil des arts dispose aussi d'une grande salle de conférence, offerte également en location. »

Un article paru dans *Le Devoir* le 5 octobre 2004 et intitulé *Le CAM lorgne la Bibliothèque centrale* a suscité, tant auprès des auteurs de théâtre que de l'ensemble du milieu culturel, de nombreuses questions toujours sans réponses à l'heure actuelle : le CAM déménagera-t-il? Est-ce bien nécessaire? Qu'advierait-il alors de l'édifice actuel? Les occupants, locataires du CAM, suivraient-ils? Ne serait-il pas plus économique de rester dans le même lieu, tout en le mettant aux normes, plutôt que d'investir un nouveau lieu (la Bibliothèque centrale?) non conçu pour des activités artistiques telles que répétitions ou ateliers? Cela signifierait-il la fin du rôle de rassembleur que le CAM joue, entre autres grâce à ce lieu où convergent de nombreux artistes?

Car voilà un lieu patrimonial bien situé, facile d'accès, doté d'infrastructures utiles et fort utilisées, vivant, occupé, et où circulent de nombreux citoyens, et parmi eux, une grande partie d'artistes et de travailleurs culturels. Un lieu qui demande sans doute une mise aux normes (accès pour les personnes handicapées, ascenseurs, signalisation adéquate) mais qui signifie présence dans la communauté, synergie, échanges, rencontres, travail, production.

LE CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES

Le CEAD, avec ses 235 auteurs membres, québécois aux origines les plus diverses, est un acteur actif de la vie artistique de cette Maison. D'abord grâce à son Centre de documentation, ouvert au grand public tous les après-midi et qui reçoit chaque année des centaines de visiteurs ayant recours à ses services et venant y consulter les œuvres ou les dossiers sur les auteurs. La clientèle est constituée de producteurs, de directeurs artistiques, d'acteurs souhaitant auditionner ou cherchant des inédits à créer, d'étudiants, de chercheurs de fonds, de traducteurs, d'organiseurs d'événements, de chercheurs, de critiques, d'enseignants de tous les niveaux, d'éditeurs, de réalisateurs de télévision et de cinéma, de représentants de compagnies de théâtre, amateurs ou professionnelles. Ainsi, il n'est pas rare de voir les membres d'une équipe artistique en train de répéter dans un des studios s'arrêter au Centre en passant et venir s'y procurer un texte de théâtre...

De plus, le CEAD tient plusieurs activités dans l'une ou l'autre des salles qu'il loue : ateliers autour des textes, ateliers de perfectionnement pour les auteurs, réunions de comités, de jurys, du Fonds Gratien Gélinas pour la relève en écriture dramatique, etc. Les ateliers dramaturgiques sont particulièrement fédérateurs car ils rassemblent pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours, un auteur travaillant avec un autre auteur, avec un conseiller en dramaturgie, avec des comédiens, avec un metteur en scène, etc.

LA RECOMMANDATION

À l'heure où les organismes et compagnies du milieu artistique tentent, souvent en vain vu les prix prohibitifs et le manque d'endroits appropriés, de se regrouper et de partager des lieux, équipements et services, ne vaudrait-il pas mieux conserver la Maison des arts pour le milieu culturel montréalais et permettre au CAM et à ses sous-locataires d'y demeurer? Ce serait une solution beaucoup plus économique que de déménager et de réaménager un autre édifice et cela permettrait à la Ville de se pencher sur d'autres dossiers : financement adéquat des arts, discussions avec le gouvernement provincial, etc.

C'est pourquoi nous souhaitons proposer aux commissaires une recommandation qui n'apparaît ni dans la Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal ni dans le Rapport Bachand du Groupe-conseil intitulé *Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle*. À notre avis, cette recommandation tomberait sous le sens d'une projection rationnelle, cohérente et à long terme d'une gestion culturelle du territoire montréalais.

Ainsi, le CEAD propose la bonification de l'engagement numéro 16 de la Proposition de politique de développement culturel portant sur les pôles culturels, recommandation qui pourrait se libeller comme suit:

16 A

La Ville s'engage à développer un plan d'ensemble en matière d'équipements culturels, assujetti à un code d'éthique exigeant que les fonctions culturelles ne puissent être aliénées dans les équipements où elles s'exercent déjà.

Cette proposition tient compte du rôle de la Ville dans la gestion de son territoire et des responsabilités qui en découlent en matière de planification d'infrastructures culturelles, de même qu'elle tient compte que la Ville souhaite tabler sur ses acquis et se doter d'une signature culturelle au cours des prochaines années.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette requête, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Robert Claing,
Président du CEAD

Diane Miljours
Directrice générale du CEAD

c.c. Madame Francine Sénécal, vice-présidente du Comité exécutif, responsable de la Culture et du Patrimoine
Madame Rachel Laperrière, directrice générale adjointe, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie
Madame Danielle Sauvage, directrice générale, Conseil des Arts de Montréal